

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU 8 pl. de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55 - fax : 02 40 35 96 56

Site internet : <https://fsu44.fsu.fr> - e mail : fsu44@fsu.fr

Porter plus fort nos revendications !

Du 1^{er} au 8 décembre, le vote pour les représentant·es FSU est un vote d'action pour nos revendications, pour défendre et promouvoir les services publics, pour s'opposer aux politiques brutales de destruction des droits et des solidarités dictées par les logiques de profits, et pour combattre le racisme et la xénophobie.

Éducation, Justice, Culture, Intérieur, Jeunesse et Sport, Enseignement supérieur et Recherche, Environnement, Agriculture, Travail, Affaires Étrangères et collectivités territoriales : les militant·es de la FSU font vivre un syndicalisme qui privilégie avec patience et ténacité l'unité et l'intervention des personnels sans lesquelles aucune avancée n'est possible. Dans chaque ministère, les enjeux

sont importants pour la FSU.

Ainsi se construisent depuis la rentrée, des actions unitaires pour **les salaires** car les mesures arrêtées cet été – augmentations des salaires pour les fonctionnaires et des pensions – sont largement insuffisantes au regard de l'inflation et après quasiment 20 ans de gel du point d'indice. Des mouvements de grève dans les entreprises ont arraché des hausses de salaires. Il reste à construire dans la Fonction Publique en lien avec les mobilisations inter-

professionnelles des actions pour revaloriser nos salaires et rendre attractif nos métiers.

Ainsi se construisent à l'éducation nationale, les mobilisations qui se succèdent pour s'opposer au projet de démantèlement de **la voie professionnelle scolaire** au profit de l'apprentissage patronal, projet qui augmente le nombre de semaines de stages, réduit les enseignements et entend calquer



Je
vote



F.S.U.

Dispensé de timbrage

déposé le 1er décembre 2022

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2



SOMMAIRE

- p 1-2 Édito
- p 2-3 Mobilisé·es pour la voie pro !
- p 4-5 AESH stop mépris !
- p 5 Le SNUTER en campagne
- p 6-7 Questions féministes
- p 8 La bosse des maths n'existe pas

l'offre de formation sur les seuls besoins prétendument évalués des bassins d'emploi. Un projet qui nous concerne toutes et tous car il poursuit le dessein d'une école sans ambition, une école du tri social, brutalisée par l'obsession de la réduction de la dépense publique « quoi qu'il en coûte ». Il y a, pour la FSU, un enjeu sociétal à faire échouer ce projet car il préfigure l'école de demain basée sur un système scolaire à plusieurs vitesses qui pénalisera bien davantage les élèves issus des milieux défavorisés. Le nouveau ministre poursuit l'œuvre de son prédécesseur, supprimant 2000 postes

d'enseignant·es à la rentrée 2023 et refusant toujours par exemple de sortir les AESH de la précarité. Lors de son dernier conseil national, la FSU a appelé à multiplier les initiatives unitaires. Elle propose aussi la construction, avec les personnels et les autres organisations, d'une journée de grève unitaire en janvier dans l'Éducation, sur les salaires, les moyens et les conditions de travail.

Ainsi se construit l'action contre une **réforme des retraites** lourde de menaces de régressions des solidarités et du niveau des pensions, notamment pour les femmes. Le projet gouvernemental est une attaque inacceptable : reporter l'âge de départ à 65 ans et allonger la durée de cotisation sont des mesures contre les travailleur·euses. L'intersyndicale nationale regroupant l'ensemble des organisations est unanimement contre ce projet et, en

cette période, c'est une bonne nouvelle. La FSU travaille à poursuivre l'unité avec ces organisations, qui devra mobiliser les salariés dans l'action dès janvier.



Le vote pour des candidat·es FSU est la garantie d'une défense pugnace, efficace et transparente des personnels par la première fédération de l'éducation qui peut retrouver sa place de première de la Fonction Publique d'Etat.

Dans chaque service, collectivité, établissement ou école, votons et invitons à voter FSU pour renforcer le syndicalisme de transformation sociale à même de porter nos revendications, défendre nos métiers et agir pour une société plus juste et plus égalitaire et contre toutes les discriminations.

Les professeur·es de lycées professionnels et agricoles mobilisé·es pour la voie professionnelle !

Depuis les annonces du président Macron, le 13 septembre 2022 aux Sables d'Olonne, le SNUEP-FSU et le SNETAP-FSU, avec la FSU, informent les collègues sur les dangers de la réforme de la voie professionnelle. Dans le département, le SNUEP-FSU participe activement aux intersyndicales départementales. Après une première journée de grève majoritaire le 18 octobre dans les lycées professionnels contre ce projet, le second temps fort du 17 novembre est une étape réussie qui installe la contestation des personnels dans le paysage social et dans la durée. A cette occasion, l'AG a validé la proposition de la FSU d'organiser dans les établissements des réunions d'information ouvertes aux collègues des collèges/lycées environnants, aux parents d'élèves, aux élus locaux, à la presse sur la semaine du 12 au 15/12 rebaptisée "la vraie semaine des LP" pour continuer à informer au delà des établissements et contrer la semaine des LP imposée par l'institution (5 au 9/12). Il faut gagner et contraindre le ministère à écouter **nos revendications : nos lycées professionnels et nos formations doivent être renforcés, nos métiers confortés, nos salaires revalorisés et les parcours scolaires des élèves sécurisés et augmentés.**

Décryptage de la réforme Macron : une réforme brutale sans aucune concertation. Le choc en cette rentrée pour les personnels de LP ce sont les annonces du président de la République concernant son projet pour la voie professionnelle sous statut scolaire. La ministre, Carole Grandjean, déléguée à l'enseignement et la formation professionnels a affirmé que le socle de ce projet de réforme est non négociable. Or le package de ce socle comprend l'ensemble des éléments les plus dangereux pour l'avenir des élèves de la voie professionnelle, pour nos métiers et pour l'existence même des LP tels que nous les connaissons : l'augmentation de 50 % des stages en entreprise ; le dispositif « avenir » dans les collèges ; le grand bouleversement des cartes de

formation qui sera imposé aux personnels ; les horaires disciplinaires décidés localement.

Transformer les lycées professionnels et les lycées agricoles sur le modèle de l'apprentissage ou comment renforcer le décrochage et les discriminations. L'apprentissage est un modèle issu du passé où apprendre se résume à apprendre quelques compétences techniques, très bien illustré par la formule « *apprendre sur le tas* ». Ce système a bénéficié de largesses financières publiques et faramineuses comme d'un soutien médiatique sans précédent. Pourtant sa face cachée peu glorieuse persiste sans que jamais elle ne soit exposée. L'apprentissage est structurellement discriminant pour les filles et les jeunes issues de l'immigration. 40% des jeunes qui entrent en apprentissage en bac pro subissent des ruptures de contrats. A l'inverse, les LP scolarisent tous les jeunes sans condition et représentent un cadre largement plus sécurisant pour obtenir un diplôme et poursuivre leurs études. C'est donc bien le modèle des LP qu'il faut appliquer à l'apprentissage et non l'inverse.

Augmentation des stages : une assignation à résidence sociale. Augmenter le temps en entreprise c'est inéluctablement baisser le temps à l'école, c'est donc en rabattre ouvertement sur l'ambition scolaire des élèves et sur leur formation citoyenne et professionnelle. C'est aussi compromettre indubitablement leur réussite aux examens et leur possibilité de poursuivre et réussir des études supérieures. Transférer l'apprentissage des savoirs professionnels aux entreprises, c'est discréditer le travail des Professeurs de Lycée Professionnel (PLP) mais c'est aussi attribuer aux entreprises des vertus formatrices qu'elles n'ont pas forcément. En effet, en stage, les élèves doivent mettre en pratique les savoirs appris au LP. Or, dans la majorité des cas, ils ne sont pas en situation de formation mais bien en situation de travail.

Les professeur·es de lycées professionnels et agricoles mobilisé·es pour la voie professionnelle ! (suite)

Dans le cadre de la future réforme, les entreprises acceptent donc les élèves non pas pour les former mais pour les faire travailler. Seuls les LP dispensent aux élèves l'ensemble des savoirs professionnels indispensables pour appréhender leur métier dans leur environnement pour une entrée durable dans l'emploi.

Augmentation des stages : des postes supprimés, le métier de PLP transformé, les statuts exposés. Diminuer les heures de cours en LP, c'est réduire de fait les besoins en personnels. Les suppressions de postes à venir seront massives et les personnels vont devoir combattre ce véritable plan social que le gouvernement nous prépare. Pour les PLP restants, l'emploi du temps fluctuera selon les classes ou groupes en stage. Le suivi de stage deviendra une spécialité pour certain·es, qui n'enseigneront plus. Le statut actuel de PLP devra donc exploser pour aboutir à l'annualisation des horaires et la multiplication des missions.

Ouvertures et fermetures de filières : une assignation à résidence géographique. Alors qu'en début de quinquennat Macron, 300 000 emplois étaient vacants en France, ils sont plus d'1 million aujourd'hui : une preuve, s'il en était besoin, de l'échec cuisant de la loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » qui avait été légitimée par cet objectif. Ce sont les mêmes arguments fallacieux et les mêmes dirigeant·es qui aujourd'hui s'attachent à détruire le service public de la formation professionnelle scolaire et à réformer l'assurance chômage et le RSA afin d'obliger toutes et tous les privé·es d'emploi à accepter n'importe quel, poste, n'importe quel contrat, n'importe quel salaire, n'importe quelles conditions de travail. Si certains secteurs tels que la logistique, l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, la sécurité, le bâtiment... peinent à recruter, c'est parce qu'ils proposent des emplois aux conditions de travail et de salaires déplorables. Vouloir adapter les filières des LP en fonction des bassins d'emploi, c'est instrumentaliser l'orientation et les parcours scolaires des jeunes les plus défavorisés vers des emplois précaires, peu qualifiés et sans avenir. C'est aussi renforcer le déterminisme social.

Carte des formations et reconversions forcées. Du côté des personnels, le président a déjà annoncé un plan de reconversion qui sera extrêmement brutal - le ministère de l'Éducation Nationale n'ayant pas particulièrement brillé pour sa « bienveillance ». Pour le SNUEP-FSU, l'évolution de la carte des formations doit se faire en cohérence avec l'objectif de l'élévation générale du niveau de qualification, au prisme de l'intérêt général et répondre aux enjeux du pays, en ouvrant notamment des filières qui mèneront vers des métiers utiles à la transition écologique, à la nécessaire réindustrialisation, aux métiers du numérique, à la prise en

charge du grand âge. Et ce ne sont donc certainement pas les entreprises, mêmes regroupées au sein de branches professionnelles habituées au lobbying pour défendre avant tout leurs intérêts immédiats, qui peuvent être chargées de cette évolution ! Les cartes de formation de l'académie ces dernières années renforcent sciemment l'enseignement privé au détriment des établissements publics. Cette année encore, les formations qualifiantes sont créés dans le privé suite aux accords passés entre le rectorat et la région.

Ventilation des horaires disciplinaires décidée localement ou comment exploser un des piliers de l'École républicaine : l'égalité entre élèves. En proposant une ventilation des horaires disciplinaires en fonction de besoins économiques locaux, le gouvernement fait le choix d'exploser le cadre national des grilles horaires. Il remet en cause le droit d'accès des jeunes, partout sur le territoire, à une formation professionnelle nationale et à un diplôme national. Il fait aussi entrer les enseignant·es dans une logique de compétition, de concurrence entre disciplines. Il est urgent de rappeler à nos employeurs publics que « *le bon sens près de chez vous* » est un slogan publicitaire qui n'a pas lieu d'être dans les services publics, quels qu'ils soient, et encore moins dans celui de l'éducation qui, jusqu'à preuve du contraire, est toujours nationale.

Ce projet global est profondément scandaleux et devrait faire bondir tout ministre de l'Éducation Nationale digne de sa fonction. Or le silence de ce dernier montre bien que le transfert de nos LP, de nos élèves et des personnels est en marche vers un

autre ministère. Pour le SNUEP-FSU, une réelle revalorisation de la voie professionnelle scolaire passe par :

- un plan pluriannuel de recrutement massif de personnels titulaires adossé à une formation solide et une véritable revalorisation salariale pour tous les personnels, sans contrepartie ;
- l'augmentation des durées des parcours CAP et bac pro et des contenus d'enseignement ambitieux et émancipateurs, pour permettre à tous les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification par un diplôme. Cela passe par l'abrogation de la *Transformation Blanquer de la voie professionnelle*.

Parce que le SNUEP-FSU, le SNETAP-FSU, la FSU portent une ambition forte de démocratisation de notre système scolaire, parce que l'avenir de nos élèves c'est notre métier et que nous refusons que nos lycées soient transformés en centre de formatage à l'emploi, le SNUEP-FSU et le SNETAP-FSU appellent les personnels à continuer à se mobiliser jusqu'au retrait de ce projet.

Audrey MICHEL, Mélanie MEME et Céline PELLA



AESH stop mépris !

La FSU de Loire Atlantique a organisé deux rendez-vous de mobilisation avec les AESH du département le 12 octobre et le 9 novembre à la Maison des syndicats. Au cours de nos échanges, il s'est confirmé que le bilan de rentrée dans les écoles et établissements du département est accablant. Une grande souffrance s'est de nouveau exprimée lorsque certain·es AESH ont retranscrit leurs difficultés professionnelles au quotidien : « on travaille avec notre cœur » ; « on souffre de culpabilité » ; « on n'a pas les réponses et on doit faire semblant face aux demandes légitimes des parents et des élèves »... La FSU en appelle solennellement aux autorités et à l'ensemble des professionnels de l'éducation et des parents d'élèves pour qu'ils et elles entendent le cri d'alarme qui est lancé par la profession.

Manque de moyens dans les écoles et les établissements

Le manque de personnels pour accomplir toutes les missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap est immense. Les élèves et les AESH sont soumis à une forme de maltraitance qui n'est pas supportable. Les élèves ne sont pas accompagnés à la hauteur de ce que la MDPH prescrit. Les AESH n'ont plus le choix qu'entre souffrir en silence, désobéir à certaines des injonctions dont on les accable ou encore démissionner. Le métier, pourtant passionnant et d'une utilité sociale incontestable, souffre d'une perte de sens et d'une absence totale de considération.

Missions aux contours toujours élargis

Les affectations des élèves ne répondent pas toujours aux notifications prévues, faute de place dans les dispositifs qui devraient les accueillir. Des élèves relevant d'instituts médico-sociaux sont accueillis en ULIS, des élèves relevant d'ULIS sont accueillis en milieu ordinaire sans accompagnement... En conséquence les missions des AESH s'étendent au-delà du supportable. Ils et elles accompagnent les élèves

dans leur travail scolaire en classe ou hors la classe, mais ils et elles doivent aussi les accompagner au moment des repas, voire pour les transferts aux toilettes et doivent même parfois occuper des élèves dont la présence en classe n'est pas possible en raison du handicap.

Organisations absurdes

Les organisations qui découlent du manque de personnels et des affectations inadaptées conduisent à une série d'absurdités : les AESH sont mutualisés pour permettre de rogner la quotité horaire des accompagnements afin que tous les élèves soient accompagnés un peu. Pour respecter des horaires toujours plus contraints, des AESH doivent quitter les élèves qu'ils accompagnent en classe en plein milieu du cours pour aller dans une autre classe ou pour prendre leurs 45 minutes de pause méridienne. Certain·es élèves sont renvoyés chez elles·eux une partie de la semaine faute d'accompagnant·es disponibles. Les emplois du temps des AESH ne sont jamais fixés et changent parfois de la veille pour le lendemain !



À l'initiative de la FSU, le rassemblement du jeudi 20 octobre pour dénoncer la situation des accompagnant·es des élèves en situation de handicap.

Baisses de salaires

Une disposition juridique impose depuis peu aux collectivités territoriales de prendre en charge la rémunération des AESH sur le temps périscolaire (notamment lors de l'accompagnement des élèves pour le repas du midi). Plusieurs AESH travaillant en collège ont reçu ces derniers jours un courrier du Conseil Départemental de Loire-Atlantique les enjoignant de signer un deuxième contrat de travail en plus de celui qu'ils et elles ont signé avec l'Éducation Nationale. Ces contrats prévoient qu'ils et elles seront payés en vacances, selon des modalités qui laissent entendre que les personnels ne seront pas rémunérés en cas d'absence d'élèves ou d'arrêt maladie.

Revendications

Les AESH réunis à la FSU ont listé une série de revendications d'urgence : annulation de ces nouveaux contrats de vacances tant que les autorités n'auront pas donné des garanties sérieuses sur les salaires, les carrières, les retraites ; augmentation significatives de salaires ; fin des temps partiels imposés qui s'accom-



Je
vote
F.S.U.

AESH stop mépris ! (suite)

pagent de salaires indécents ; réduction du temps de travail ; titularisation de tous les personnels dans un corps de la Fonction Publique d'État ; formations professionnelles adaptées aux conditions d'exercice et qualifiantes ; transparence de l'administration sur le nombre de contrats à temps plein et à temps partiels, le nombre d'arrêts maladie, le nombre de démissions ; fin des inégalités de traitement selon les PIAL et fin des mensonges délivrés aux nouvelles AESH selon lesquels 24h ou 27h correspondraient à un temps plein par exemple ; gestionnaire unique pour toutes les AESH actuellement gérées soit par le Rectorat, soit par le lycée Douanier Rousseau de La-val pour les autres.

Actions

Compte tenu de cette situation catastrophique, les AESH réunis à la FSU ont également décidé une série d'action. Ils et elles ont organisé un rassemblement devant le Conseil départemental le 20 octobre, jour du CDEN (photo) qui a eu un certain écho dans la presse. D'autant plus que dans la même période, le Conseil départemental a dénoncé l'obligation qui lui est faite de proposer un deuxième contrat aux AESH en charge des élèves le midi et a voté un vœu dans ce sens. Le collectif AESH de la FSU a donc décidé de s'adresser au Conseil départemental et de lui proposer d'agir conjointement pour faire renoncer l'Éducation

nationale au principe du double employeur. Le collectif s'adresse aussi aux député·es du département pour relayer leurs revendications au niveau national.

Enfin il a décidé d'appeler toutes les AESH du département à se prendre en photo avec des pancartes portant leurs revendications et à en **inonder les réseaux sociaux avec le Hashtag #AESHstopmépris le samedi 3 décembre**, journée internationale des personnes handicapées.

Une fois acquis les soutiens des élu·es, le collectif AESH de la FSU entend proposer à l'intersyndicale et aux associations de parents et de personnes handicapées de construire des actions d'ampleur : réunions publiques, stages intersyndicaux, audience au Rectorat, manifestation, grève.

La prochaine réunion FSU des AESH de du département aura lieu le samedi 10 décembre de 10h à 12h à la Maison des syndicats. Une garde d'enfants est prévue sur place.

Les récentes déclarations du ministre à l'Assemblée nationale montrent à quel point le gouvernement méprise la profession. Le collectif AESH de la FSU 44 fera tout pour que cela cesse.

Sylvain MARANGE

Le SNUTER-FSU en campagne



Suite à la création en octobre 2022 d'une section SNUTER-FSU en Loire-Atlantique, les camarades de ce nouveau syndicat ont pu constituer une liste électorale dans la commune de Vertou. Si la liste n'est pas complète, le temps ayant

manqué pour le faire, elle a le mérite dès maintenant de faire vivre le nouveau syndicat. La création de la liste a été une surprise pour la mairie de Vertou qui s'est empressée de rencontrer les représentant·es de la section syndicale et ce en présence du maire.

L'objectif est de remporter au moins un siège et de pouvoir représenter au mieux les agent·es territoriaux·ales de la commune. Une réunion d'information syndicale y est programmée le 2 décembre pour pré-

senter le SNUTER-FSU, la FSU et les enjeux des élections professionnelles de décembre 2022.

Pour rappel, s'implanter dans la Fonction Publique territoriale, c'est aussi renforcer toute la FSU et consolider notre rang au **Conseil commun de la Fonction Publique**, lieu de consultation et de concertation stratégique pour toute la Fonction Publique

Cette première expérience électorale doit nous permettre de nous implanter encore plus dans la Fonction Publique territoriale en concertation avec les syndicats nationaux déjà implantés. Il s'agira d'essayer de construire des sections dans d'autres collectivités mais aussi dans les établissements du second degré qui regroupent bon nombre d'agent·es territoriaux·ales.

Bernard VALIN

Questions féministes

Dans la perspective d'une grève féministe le 8 mars prochain, la FSU, la CGT et Solidaires ont décidé de marquer l'année de rassemblements féministes en lien avec les grandes journées mondiales mais aussi de stages et de réunions intersyndicales afin que les questions féministes soient au cœur des préoccupations des syndiqué-es.



Mobilisation pour le droit à l'avortement - le 28 septembre

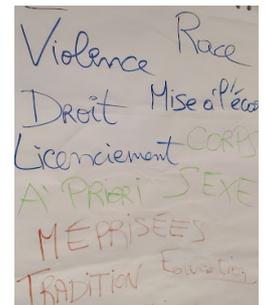
Le 28 septembre dernier, la FSU, avec la CGT et Solidaires, a appelé à un rassemblement de défense du droit à l'IVG, dans le cadre de la journée mondiale du droit à l'avortement. Plusieurs associations féministes nantaises ont rejoint l'appel. Nous étions une centaine de manifestant-es devant le monument des 50 otages. La prise de parole a été bousculée par la présence sur l'Erdre de quelques militant-es anti-avortement en bateau avec banderole. Une manifestant-e s'est jetée à l'eau pour la leur arracher. Le bateau a fait demi-tour. Cet incident montre à quel point il est indispensable de rester vigilant-e quant à la défense de ce droit que les forces réactionnaires de droite et d'extrême-droite, les intégristes religieux, cherchent toujours à remettre en cause. Le rassemblement a été l'occasion de nous réunir pour réaffirmer notre attachement au droit à l'avortement et pour rappeler les principes que porte et que défend la FSU : les droits des femmes à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous.



Stage intersyndical contre les discriminations au travail



Le 18 octobre, un stage intersyndical contre les discriminations faites aux femmes au travail, a réuni environ 130 personnes à la maison des syndicats. François Clerc, militant de la CGT, est venu présenter « sa méthode ». Ce dernier a mis au point une manière de calculer les discriminations subies par les militant-es syndicaux-les et par les femmes dans leur déroulement de carrière. Cette méthode sert à obtenir des réparations et plusieurs



plaintes, défendues ainsi, ont permis à des travailleuses de toucher des dommages et intérêts. Des comédien-nes ont incarné différentes situations de discriminations sexistes sur le lieu de travail et leur présence a remporté un vif succès. Le stage a été l'occasion de rappeler que les discriminations existent bien aussi dans la Fonction Publique et que les carrières des femmes et des hommes se font à des rythmes inégaux en défaveur des premières. La journée s'est terminée un peu plus tôt que prévu pour nous permettre de rejoindre la manifestation interprofessionnelle.

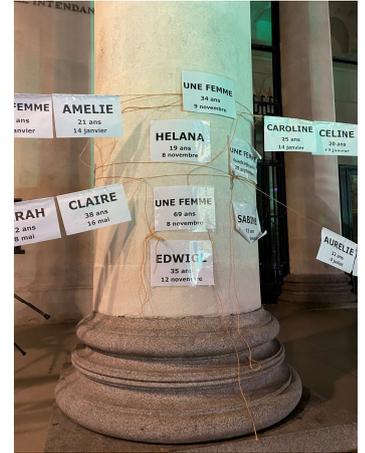


Questions féministes (suite)

25 novembre contre les violences faites aux femmes



Le collectif droits des femmes Nantes, dont fait partie la FSU aux côtés de la CGT et de Solidaires, a organisé la mobilisation du 25 novembre, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. La manifestation est partie du Miroir d'eau vers 18h45 et a fait une longue halte devant le théâtre Graslin où les noms des femmes victimes de féminicides ont été affichés sur les colonnes. Leurs noms ont été lus.



Des chants et des prises de parole ont ponctué le rassemblement. La présence des femmes iraniennes en tête de cortège a permis de mettre en avant la lutte en Iran.

En France, près de 200 000 femmes subissent chaque année des violences conjugales. On dénombre presque 100 féminicides depuis le début de cette année 2022. La manifestation a encore une fois été l'occasion de réaffirmer la volonté de la FSU de participer à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et contre les féminicides.

Prochains rendez-vous féministes...

Stage retraites des femmes

L'intersyndicale a le projet d'organiser au mois de janvier 2023, en soirée, une réunion publique sur la question des retraites des femmes et de pointer à nouveau la nocivité de la contre-réforme portée par le gouvernement : les femmes seront les grandes perdantes d'un allongement de la durée de cotisation. Il est d'ailleurs important de rappeler que depuis le 4 novembre dernier, les femmes travaillent gratuitement, du fait des inégalités de salaire.



Grève féministe du 8 mars 2023

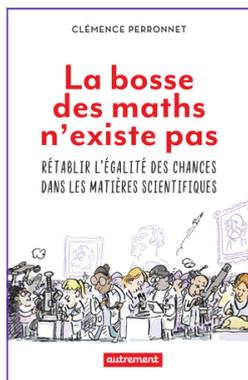
Même si le 8 mars 2023 est un mercredi, il est indispensable d'être en grève pour réaffirmer notre volonté de faire avancer la cause des femmes et des salarié·es, dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes et en solidarité avec les femmes du monde entier.



Cette série de moments importants permet de rester mobilisé·es autour des questions féministes afin de faire avancer les droits de toutes et de tous. La FSU de Loire-Atlantique, avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, continue d'œuvrer à créer l'arc le plus large possible contre les discours et les actes réactionnaires qui persistent toujours à s'attaquer aux droits des femmes.

Amélie DE SCHEPPER

La bosse des maths n'existe pas



A propos du livre *La bosse des maths n'existe pas, rétablir l'égalité des chances dans les matières scientifiques* de Clémence Perronnet (Éditions autrement)

Le livre débute par un dialogue avec Marion Montaigne dessinatrice de Professeur Moustache, célèbre par son blog, ses albums et la série TV « tu mourras moins bête » ; cet avant propos prend à contre pied le lecteur ou la lectrice surpris d'apprendre que

les dessins soient l'oeuvre d'une femme qui, tout en disant que « ça l'emmerde que $\frac{3}{4}$ des chercheurs soient des mecs », dessine un savant comme un homme. Cette introduction paradoxale permet de nous interroger sur nos représentations de ce qu'est un – une scientifique, alors qu'a priori celle ou celui qui va lire le livre est supposé être au clair sur le sujet !

Évidemment pour expliquer et faire l'état des lieux sur les inégalités (de genre, de classe et ethnoraciales) l'hypothèse de l'existence de cerveaux bleus et de cerveaux roses est vite écartée. Sur ce point d'ailleurs, une enquête récente dont Le Monde a fait état indique que jusqu'en grande section de maternelle, les filles seraient un peu plus performantes en sciences que les garçons et que la tendance s'inverserait en CP – CE1 (1). De nombreuses enquêtes indiquent aussi le décalage important entre une presque parité au lycée général dans les sections scientifiques (avant la réforme Blanquer) et la faible présence des jeunes femmes dans les filières scientifiques de l'enseignement supérieur et plus particulièrement les classes préparatoires. On constate aussi la quasi absence des jeunes issus de l'immigration et des milieux populaires dans ces filières. Ces exclusions ont été historiquement construites (ainsi en 1970 il existait encore des manuels différenciés pour « filles urbaines », « filles rurales », « garçons urbains », « garçons ruraux »)

De façon détaillée, l'auteure étudie comment le « capital culturel » se différencie suivant le genre, l'origine de classe et les origines ethniques en particulier du point de vue des attitudes vis à vis des sciences et introduit la notion de « capital culturel scientifique ». Témoignages, comptes-rendus d'enquêtes viennent ainsi étayer la problématique et évitent ainsi d'entrer dans la vue psychologisante du « manque de confiance en soi » qui expliquerait le déficit de réussite ; en effet cette manière de voir n'explique pas l'ampleur des inégalités et renvoie les personnes à leurs propres responsabilités.

Un chapitre très intéressant démontre comment l'école, loin de résorber ces inégalités contribue à les maintenir, voir renforcer notamment au collège qui « reprend le goût des sciences », celui-ci s'étant un peu construit au cours du primaire. Comme dans d'autres domaines, l'institution scolaire est efficace pour les élèves de milieux culturellement favorisés, mais ne joue pas son rôle pour les autres.

La question des pratiques à mettre en oeuvre par les pédagogues est évoquée ; bien sûr, il y a une condition nécessaire qui est de renoncer à l'idée de nature pour comprendre les inégalités devant les sciences, mais celle-ci n'est pas suffisante. En tous cas, il est indispensable que la formation des enseignants inclue cette problématique. Il y a presque urgence à cela, en effet, l'association femmes et mathématiques a établi qu'au rythme actuel de diminution constante du nombre de professeurs d'Université en maths, il n'y aurait plus de femmes dans cette fonction en 2075 !

Ce livre à la lecture facile ouvre un champ de réflexions, pistes de débat pour celles et ceux qui s'intéressent aux questions d'Éducation. Une autre question se pose peut-être, celle de savoir ce qu'est un profil scientifique ou un profil littéraire mais c'est un autre débat !

Bernard GALIN

(1) https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/08/31/mathematiques-a-l-ecole-comment-lecart-de-niveau-entre-filles-et-garcons-se-creuse-des-le-cp_6139583_4355770.html

Du 1^{er} au 8 décembre,
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX
avec les syndicats de la FSU